

Correspondances

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **29 (1900)**

Heft 7

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

avec beaucoup de soins. Nous croyons sans peine l'auteur, lorsqu'il nous dit : « Le présent manuel est le résultat de plusieurs années d'expérience. » Et il ajoute : « A l'enseignement intuitif, il unit le principe de la concentration. Mais une leçon de choses donnée dans une langue étrangère doit être soutenue par une solide charpente grammaticale. »

Ce manuel ne serait pas arrivé à une seconde édition, en si peu de temps, s'il n'avait pas une valeur réelle. Il contribuera, nous n'en doutons pas, à la diffusion de la méthode intuitive.

R. H.

REMARQUES

La question mise à l'étude pour l'assemblée générale a été traitée par dix maîtres de l'arrondissement de la Veveyse, tandis que le reste du corps enseignant a traité la question de l'enseignement de la grammaire et de la composition. Ensuite d'un malentendu, les maîtres avaient adressé leurs travaux à M. l'Inspecteur pour le 15 mars seulement, au lieu du 15 janvier. Le *Rapport général* étant terminé, les travaux des instituteurs de la Veveyse n'ont pu être mentionnés dans le rapport de M. Bondallaz.

Le prochain numéro du *Bulletin* donnera un compte rendu de l'assemblée si bien réussie d'Estavayer et publiera une *partie pratique* et une correspondance qui nous sont venues de la Veveyse.

CORRESPONDANCES

I

Conférence officielle des instituteurs et des institutrices du IV^e arrondissement

Après le long semestre d'hiver — époque de travail incessant, de fatigue et de dévouement — nous étions heureux de nous trouver réunis, le 19 mai, au Pensionnat de Fribourg.

M. l'inspecteur Perriard, président, nous adresse quelques aimables paroles de bienvenue. Puis, en termes émus, il nous parle de M. *Henri de Schaller*, le populaire et éminent magistrat qui vient de terminer une des plus belles carrières de notre histoire nationale. L'assemblée se lève pour marquer la reconnaissance et la profonde sympathie attachées à la mémoire de notre ancien Directeur de l'Instruction publique.

L'appel nominal fait constater quatre absences légitimées par diverses circonstances.

Les tractanda suivants sont à l'ordre du jour :

- 1^o Communications relatives aux nouveaux Programme et Règlement scolaires ;
- 2^o Impressions sur les examens de printemps ;
- 3^o Rapport sur la question mise à l'étude ;
- 4^o Cours de perfectionnement ;
- 5^o Divers.

I. Communications relatives aux nouveaux Programme et Règlement scolaires.

Il est vraiment fort regrettable que certains instituteurs ne trouvent pas, durant les veillées si longues de la saison froide, le temps nécessaire pour développer le sujet mis annuellement à l'étude et prévu par la loi.

Dieu merci ! ils sont peu nombreux ces ouvriers qu'effraie le sérieux développement d'une idée et qui refusent de coopérer à la grande œuvre du perfectionnement de l'éducation. Heureusement, la pédagogie a des disciples plus zélés, et notre Société d'éducation des membres plus actifs !... Cependant, que ces désintéressés qui cachent leurs lumières sous le boisseau et enferment leur expérience dans un impassible mutisme, se souviennent que l'indifférence parfois s'appelle paresse.

Le *Rapport annuel* doit être remis à M. l'Inspecteur dans la quinzaine qui suit la clôture de l'année scolaire (art. 195 du nouveau Règlement général).

Les *Rapports hebdomadaires* doivent partir régulièrement le lundi de chaque semaine. L'application de ce nouvel article du Règlement a été, au début, satisfaisante ; mais, hélas ! la routine, la désespérante routine est venue arrêter ce premier élan, et bientôt ce fut le mardi, puis le mercredi, parfois même le samedi que la petite feuille se mit en voyage.

Nous, qui exigeons de nos élèves la ponctualité, qui punissons les négligents, les retardataires, ne devrions-nous pas être des modèles d'exactitude ?

La régularité, l'ordre, sont de ces demi-vertus particulièrement nécessaires à l'instituteur qui doit prêcher d'exemple. Leur influence, d'ailleurs, s'exerce non seulement sur notre enseignement, mais encore sur nos citoyens, sur le peuple en général.

Durant les jours ensoleillés du semestre d'été, alors que la perspective des examens n'est plus là pour aiguillonner le zèle, quelques maîtres semblent méconnaître les articles du Règlement dont l'observance contrarie le plus leurs goûts pour la liberté et la vie au grand air.

L'article 31, par exemple, qui prescrit 75 demi-jours de classe au cours supérieur, reçoit, malgré sa précision, maintes interprétations plus ou moins élastiques. « Les vacances contentent tout le monde », dit-on communément. Cette excuse, dictée surtout par la nonchalance, en condamnant toute pénible contrainte, démolirait aussi tout règlement. Sachons combattre certains préjugés accrédités dans nos campagnes, nous imposer même quelques sacrifices pour garder intact ce Règlement qui, en toute circonstance, nous sert d'appui et renforce notre autorité.

« Ne remettez jamais au lendemain ce que vous pouvez faire le jour même. » Suivre cette utile maxime, c'est économiser beaucoup de temps. Aussi, ne l'oublions pas dans la tenue de nos registres.

Les vacances accordées durant l'année seront aussi consignées dans la colonne des observations du *Registre des absences*.

Toutes les écoles doivent posséder le *Registre-onclet*, prévu par le Règlement. Ce registre conservateur est important, et il fait partie des archives scolaires.

II. Impressions sur les examens de printemps.

Langage. — L'examen oral a fait ressortir un défaut commun à beaucoup de nos élèves : la précipitation dans le langage. Après chaque question c'est, chez quelques-uns, un véritable flux de paroles, un débordement de mots et de répétitions qui égarent les idées. C'est là une conséquence d'une mauvaise formation.

Habittons nos enfants à maîtriser leur langue, à développer leurs pensées avec calme, sans redites inutiles comme sans interruptions. En un mot, apprenons-leur à ne jamais parler pour ne rien dire.

Comment atteindrons-nous pratiquement ce résultat ?

Par un enseignement clair, gradué et approfondi ; par des leçons complètes et bien préparées ; par un langage correct, simple, une bonne prononciation et par des exercices fréquents au moyen de leçons de choses.

Patois. — Le patois, malgré son cachet pittoresque, est une des plus fortes entraves qui s'opposent aux progrès de l'instruction. Quand le français sera la langue populaire dans notre canton, notre enseignement, débarrassé d'un décourageant parasite, produira une abondante moisson de succès. Dirigeons donc nos efforts vers ce but ; prohibons le patois à l'école, durant les récréations de nos élèves et inspirons-leur l'habitude du français dans leurs conversations.

Ordre et propreté. — La plupart de nos écoles sont loin, certes, de mériter, par leurs vastes dimensions et leur confort, le nom de palais scolaires dont on se plaît à décorer, dans certains pays, les établissements d'instruction primaire.

Mais, ce qui devrait distinguer nos modestes maisons d'école, ce sont de gracieux abords, un petit jardin soigneusement entretenu, des fenêtres agrémentées de fleurs, des salles de classe aux murs tapissés de cartes, de tableaux instructifs et, par-dessus tout, un ordre et une propreté irréprochables au dehors comme à l'intérieur. Quel charme ne se dégagerait-il pas alors de nos demeures ! Quel enseignement vraiment intuitif pour nos élèves !

Tenue des cahiers. — Tels cahiers, telle école, peut on dire sans crainte d'erreur.

Un contraste trop visible — preuve d'un certain laisser-aller chez quelques maîtres — existe entre les diverses écoles.

Ici, les cahiers, même achevés, paraissent neufs, pas de taches, peu de ratures ; les marges sont régulières ; les écritures, même les plus médiocres, révèlent néanmoins de l'application ; les devoirs, tous datés et corrigés, portent des titres bien apparents qui permettent de suivre sans efforts les progrès des écoliers.

L'école est en bonne voie, soyez-en sûrs.

Là, au contraire, les cahiers ordinaires portent, en guise de marges, de fortes et sombres oreilles ; les travaux se pressent en désordre (un effet de l'art, sans doute !...); l'écriture, illustrée de nombreuses taches, est bien ou mal, selon le caprice momentané de l'élève ; les devoirs portent rarement une appréciation du maître, et les fautes qui y pullulent, dénotent un manque de contrôle sérieux. Le *bon cahier* — vrai chef-d'œuvre à côté de ses frères —

est cependant là, avec ses titres élégants, ses rédactions irréprochables, pour montrer aux trop naïfs visiteurs les beaux résultats atteints.

Ce tableau — un peu chargé en noir peut-être — n'est-il pas celui d'une école en décadence ?

Dessin. — « Qui va *piano* va *sano* », dit le proverbe italien.

En sera-t-il de même de l'enseignement du dessin ? Espérons-le. Néanmoins, malgré ce confiant adage, il serait bien désirable que cet enseignement progressât d'un pas plus rapide. La méthode hésitante de beaucoup de maîtres s'affermira par la pratique et surtout par l'étude du *Guide* annoncé. Ce manuel, impatientement attendu, est maintenant sous presse. Son succès n'est pas douteux, car il comblera une évidente lacune. Seules, en effet, les connaissances assimilées à notre esprit par une étude lente et réfléchie, se communiquent aisément à nos élèves et se gravent dans leur jeune intelligence.

Langue française. — Les travaux écrits des élèves, lors des examens, renferment fréquemment des fautes, qualifiées d'étourderie, qui déparent les meilleures compositions. Attaquons-nous aux racines du mal : l'inattention, la légèreté ; obligeons nos élèves à relire attentivement leurs travaux. Les fautes d'étourderie doivent disparaître aussi bien que les fautes d'ignorance.

III. Rapport sur la question mise à l'étude.

Emploi des *Livres de lecture* — degrés moyen et supérieur — aux points de vue : 1^o de la lecture et de la récitation ; 2^o de la grammaire et de l'orthographe ; 3^o de la rédaction ; 4^o des connaissances civiques ; 5^o des sciences naturelles.

Ce sujet était, sans contredit, bien pratique et bien propre à jeter quelques lumières pour nous guider dans une marche difficile, encore peu déterminée, où la bonne volonté ne suffit pas toujours pour vaincre les obstacles.

M. Pilloud, instituteur à Vuisternens, dans un travail clair et bien divisé, a été l'interprète des collaborateurs et collaboratrices qui ont bien voulu mettre à contribution leur expérience et leur savoir pour l'aider dans sa tâche.

M. le Président, après avoir félicité le rapporteur, ouvre sur la question une pacifique discussion qui fait jaillir et met en relief plusieurs idées nouvelles.

Divers vœux et desiderata sont formulés. Leur développement exigerait un exposé long et ardu. Aussi, je me contente de les énumérer sans commentaires :

1^o La carte du canton de Fribourg aurait sa place naturelle dans le livre du degré moyen, et non sur la couverture du degré supérieur.

2^o Certains chapitres d'Instruction civique et d'Histoire ont reçu un développement vraiment trop étendu.

3^o Les récapitulations historiques et géographiques seraient facilitées par des résumés à la fin de chaque chapitre.

4^o Certaines modifications paraissent nécessaires à la prochaine édition du Livre 2^{me} degré.

La discussion close, M. le Président résume les idées importantes et nous engage à bien nous pénétrer des avis contenus au commencement de chacune des parties du *Livre du degré supérieur*.

IV. Cours de perfectionnement.

Les examens des recrues commenceront, cette année, au mois d'août. Employons tout notre talent, toute notre bonne volonté en vue d'une préparation sérieuse, le meilleur gage du succès. L'honneur de notre canton est en jeu : on nous juge d'après les résultats de ces examens. Restons donc solidaires et laissons-nous dominer entièrement par les sentiments de confraternité qui doivent nous unir tous. N'ayons pas seulement à cœur la préparation des élèves émancipés à notre école et ne visons pas uniquement les rouges couleurs de la carte du Bureau de statistique, mais bien le développement intellectuel de tous les jeunes gens qui nous sont confiés.

En application de l'article 214 du Règlement, dès l'issue de la première séance, l'instituteur envoie à l'Inspecteur l'état nominatif des élèves inscrits.

L'avant-veille de l'examen fédéral, il lui adresse un rapport général d'après les formulaires prescrits. — De plus amples instructions seront du reste données ultérieurement, à ce sujet, aux instituteurs.

V. Divers.

Les Caisses d'épargne scolaires, introduites dans plusieurs écoles de l'arrondissement, fonctionnent à la pleine satisfaction de leurs promoteurs.

Avant tout, nous sommes éducateurs. Songeons donc que l'éducation ne s'opère pas uniquement par des paroles qui s'effacent souvent et des exemples qui s'oublient, mais encore, mais surtout par des œuvres.

Le premier pas, il est vrai, est souvent pénible; on se laisse arrêter par la crainte de l'insuccès. Vaine frayeur! Le premier pas fait, les premiers jalons posés, sans tracasseries, sans beaucoup de travail même, après quelques encouragements, les petites sommes arrivent, s'accumulent, peu à peu l'économie — sauvegarde de bien des vertus — se transforme en habitude, et le but poursuivi est atteint. Qui reculerait devant une légère besogne, fut-ce même devant un sacrifice, en présence d'un si noble résultat?

M^{me} Pasquier, inspectrice, a bien voulu, dans une lettre adressée à notre Président, donner quelques conseils sur l'enseignement des ouvrages manuels.

De cette lettre pleine d'à-propos — qu'il faudrait citer en entier — j'extraits les quelques passages jugés les plus utiles :

« Je les prie (les maitresses d'ouvrage) de m'aviser régulièrement des congés accordés.

Les travaux ne sont pas exécutés avec minutie. Les mauvaises habitudes se contractent facilement; il faut exiger une couture soignée.

Le cadre de démonstration me paraît être souvent relégué au grenier.

Chaque cours doit faire chaque année une bande d'exercices de couture. Cette bande contiendra, outre la révision des programmes précédents, des exercices nouveaux avec nouvelles difficultés.

Beaucoup d'écoles ne font pas de coupe, ou en font consécutivement. Il faut répartir ces leçons et faire la coupe une fois par mois au moins.

Ne pas oublier que les enfants aiment la variété.

Une institutrice qui veut bien enseigner les ouvrages n'a pas le temps de faire des lectures pendant sa leçon. Il ne faut pas non plus y employer une élève. L'élève qui lit n'est pas au même niveau que ses compagnes et tous les efforts de la maîtresse doivent tendre à maintenir ce niveau.

Je désire que tous les soins soient voués au raccommodage.

Savoir écrire une lettre, calculer ses dépenses et tenir son ménage, tel est l'idéal que la femme doit chercher à atteindre. J'ai eu plus souvent, dans ma vie, du linge à raccommoder que des équations à résoudre ou des pages de littérature à analyser.

MM. les Instituteurs ne pourraient-ils pas faire lire aux filles les treize chapitres du Livre du degré supérieur sur l'alimentation, l'hygiène, les plantes exotiques, etc. ? Ces chapitres, très intéressants, sont un cours assez complet d'économie domestique. Quand MM. les Instituteurs les auraient expliqués, la maîtresse les ferait lire de nouveau et apprendre de manière à obtenir un bon compte rendu. »

Les jours consacrés aux conférences ou aux répétitions de chants peuvent être considérés comme jours de classe.

Certains enfants profitent d'un congé d'été pour se soustraire à toute discipline et se montrer des semeurs de désordre. Un remède fort efficace est le retrait du congé d'été, après en avoir toutefois déferé à M. l'Inspecteur.

Une carte muette de la Suisse ou du canton, établie par l'instituteur, peut rendre de signalés services pour le contrôle de la préparation des leçons et pour les récapitulations.

Parmi les moyens de perfectionnement mis à notre portée, n'oublions pas le Musée pédagogique, qui peut nous suggérer une foule d'idées pratiques, et les deux Bibliothèques qui y sont installées, véritables mines de connaissances variées et instructives tout à la fois.

L'ordre du jour est épuisé. Les tractanda ont défilé sans monotonie et les heures ont passé rapides.

M. le Président lève la séance et nous invite à nous rendre nombreux à l'hôtel de la *Tête-Noire* où nous attend le traditionnel banquet.

L'entrain et la gaieté n'auraient certes pas manqué si la pensée du deuil général causé par la mort de M. Henri de Schaller ne fût venue assombrir les cœurs et répandre un voile de tristesse.

Vers 3 heures, on se sépare, se promettant bien de se retrouver tous, le 28 juin, dans l'hospitalière petite ville d'Estavayer.

Pourquoi faut-il que les départs mettent un terme aux minutes heureuses ?...

Grolley, le 12 juin 1900.

A. WICHT, *secrétaire*.

II

ECHO DES CONFÉRENCES RÉGIONALES

DANS LA GRUYÈRE

Conférence du 21 mai à Gumefens

M. l'Inspecteur honore de son aimable présence la réunion des instituteurs du cercle. Un seul absent pour affaires importantes.

Les leçons suivantes ont été données, puis suivies d'une critique et des bienveillantes directions de M. l'Inspecteur :

- a) Récitation, cours moyen ;
- b) Grammaire, cours inférieur ;
- c) Grammaire, cours supérieur.

Examinons d'abord, selon notre habitude, la salle dans laquelle nous nous trouvons. Elle occupe ici la place d'honneur. Un gai soleil y pénètre et, par les fenêtrures entr'ouvertes, entre librement le parfum des lilas en fleurs.

Observations. — Les tableaux destinés à l'enseignement intuitif ne doivent pas servir à l'ornementation de la salle, car l'enfant ne trouve plus d'attrait ni d'intérêt à considérer un objet qu'il a continuellement sous les yeux.

a) Récitation, cours moyen

Sujet. — Les fleurs du printemps. Voilà, certes, une poésie que les élèves nouvellement promus du cours inférieur ne doivent guère trouver facile. C'est dans la préparation de ces leçons que le maître doit montrer son dévouement. Nous sommes dans ce beau mois où la main divine sème à profusion les mille fleurs aux couleurs variées. Qu'y a-t-il de plus simple, tout en se grisant de leurs senteurs, que de cueillir sur son chemin l'anémone, la primevère et la violette ! Que l'enfant sera heureux, le lendemain, de voir en classe les mots devenir des choses, de découvrir, sous la direction de son maître, tant de beauté, tant d'art sublime dans la moindre petite fleur ! Quelle agréable impression sur son âme candide et pure qui va s'élever, sous le souffle de la religion, de la créature au Créateur, de la beauté terrestre et éphémère à la beauté divine et éternelle !

De là jaillit naturellement l'idée d'un musée scolaire, d'un herbier que chaque maître aura soin d'y faire figurer.

b) Grammaire, cours inférieur

M. l'Inspecteur remarque avec plaisir la tenue d'un cahier de contrôle au cours inférieur. Il me sera possible, dit-il, dorénavant, de constater le travail en fait de grammaire, d'orthographe et de rédaction de chaque cours et durant toute l'année. Mais permettez moi, au commencement de l'année scolaire, de vous mettre en garde contre certains errements rencontrés dans le cours de mes visites. Il faut, autant que possible, disposer les exercices par rubriques et par colonnes, afin d'éviter des répétitions oiseuses et rebutantes

pour l'élève. N'exigez pas trop d'analyse écrite : cela n'apprend rien à l'enfant, ce n'est qu'un exercice de récapitulation et de contrôle. Tâchez de trouver une suite, une gradation logique dans vos exercices de grammaire. Pour le cours moyen, cette suite est toute trouvée à la fin de chaque chapitre du livre de lecture. Il est évident qu'il ne faut pas appliquer à chaque chapitre les exercices y relatifs, mais les faire suivre par ordre de difficulté. Suivez aussi et complétez même l'appendice grammatical.

c) *Grammaire, cours supérieur*

Objet. — Formation du féminin et du pluriel dans les adjectifs. Règle générale et exceptions. Marche de la leçon. Le maître écrit des exemples au tableau noir et, par une série de questions, amène les élèves à trouver et à formuler la règle. D'autres exemples sont donnés oralement par le maître ; d'autres, par les élèves ; d'autres, enfin, sont tirés d'un chapitre de lecture précédemment lu. Un devoir est préparé. Il consiste dans la recherche et le changement de genre d'un certain nombre d'adjectifs. L'application écrite et la correction qui devaient compléter la leçon sont supprimées, l'heure étant suffisamment avancée.

Critique. — L'objet de la leçon figure dans le programme du cours moyen. C'est donc à ce cours que le maître aurait dû s'adresser. Dans ce cas, il aurait fallu diviser la matière, l'enseigner en plusieurs leçons successives et suivre l'ordre du livre pour faciliter la mémoire des nombreuses exceptions.

Remarque importante. — Ne perdons jamais de vue le programme général et nous ne confondrons plus les répétitions avec les leçons proprement dites. Ces dernières doivent attirer spécialement notre attention.

S'agit-il d'enseigner une chose nouvelle ? Préparons-la avec soin. Efforçons-nous de la présenter sous son jour le plus clair possible. L'impression qu'en ressentira l'enfant en sera d'autant plus heureuse, et elle gravera plus profondément les connaissances directes que nous lui transmettons.

La leçon, telle qu'elle a été donnée, ne saurait être appréciée à sa juste valeur, les deux dernières parties ayant dû être retranchées. A l'avenir, pour éviter pareil inconvénient, nos conférences seront fixées à 1 h. 1/2 au lieu de 2 heures.

Il est déjà tard ; la séance a été longue et utile. Après le travail et la peine viennent la récréation et la jouissance. Allons donc tous réparer nos forces ; une confortable collation nous attend. C'est une main généreuse qui nous l'offre. Nous passerons un gai moment autour de sa table. Du reste, il est si doux de se trouver réunis en famille, sous le regard d'un bon père, qui consulte nos besoins et adresse à chacun un sage conseil ou une encourageante parole ! Comme ces instants passent vite ! Déjà, à l'horizon, le soleil descend lentement, enveloppant de son crépuscule les flancs du Gibriloux. Il est donc temps de se séparer. Chacun regagne paisiblement son domicile, en jouissant des dons parfumés que les fleurs livrent au zéphyr.

J. PHILIPONA, *inst.*

